

Fiche complémentaire de pré-inscription 2020 - 2021

Après la pré-inscription en ligne, cette fiche est à remplir obligatoirement et à retourner au CRR.
L'inscription n'est effective qu'après dépôt de la fiche et des pièces.

Élève concerné :

Discipline dominante demandée :

L'inscription au conservatoire s'effectue en deux étapes :

1 - Connectez-vous sur le site du conservatoire d'Angers www.angers.fr/crr et laissez-vous guider !

La pré-inscription sur internet vous permet de nous communiquer vos informations administratives et d'effectuer vos demandes de formation au conservatoire.

Vous n'avez pas d'ordinateur à disposition ? Venez-nous rencontrer au conservatoire.

2 - Après avoir fait votre pré-inscription sur internet, présentez-vous au conservatoire avec cette fiche complémentaire et les pièces demandées ci-dessous.

A remplir s'il y a un parcours antérieur

Discipline	Niveau ou nb d'années	Structure / Ville
Discipline dominante		
Formation musicale		
Autres		

Documents à fournir

Cadre réservé à l'administration (ne pas cocher les cases)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Justificatif de domicile (dernier avis d'imposition ou taxe d'habitation ou attestation assurance logement)
<input type="checkbox"/> Fiche d'urgence (téléchargeable sur le site internet)
<input type="checkbox"/> Si parcours artistique antérieur, attestation de parcours | <input type="checkbox"/> Attestation d'assurance responsabilité civile
Nom de l'assurance
ref. contrat

<input type="checkbox"/> Pour les Angevins, attestation CAF ou MSA portant indication du quotient familial :
<i>Si vous ne connaissez pas votre quotient familial, apportez votre carte Atout ou votre dernier avis d'imposition et le justificatif du montant de vos prestations familiales</i> |
|--|---|

* * * *

Vous autorisez le conservatoire, dans le cadre de sa communication, à diffuser des supports sur lesquels pourrait figurer votre enfant à l'occasion de sa pratique artistique. Dans le cas contraire, merci de nous adresser un courrier.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (disponible sur le site internet) et que l'inscription au CRR est soumise aux versements de droits de scolarité.

Fait à

Signature du responsable légal

le / /